



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections dans la Fonction publique : l'expression démocratique ne doit pas être volée !

Depuis l'ouverture du scrutin jeudi 1^{er} décembre, le déroulement de l'édition 2022 des élections professionnelles dans la Fonction publique est lourdement entaché de nombreux dysfonctionnements.

Dans plusieurs des secteurs où est utilisé le vote électronique, de nombreux problèmes d'organisation entravent pour les personnels la possibilité même de voter : inaccessibilité durant plusieurs heures de certains serveurs de vote (Orange, Finances, Culture, etc.) ; dysfonctionnements dans l'envoi des identifiants de vote indispensables à celui-ci ; erreurs multiples dans des listes électorales, etc.

Sur ces éléments, la CGT interpelle le gouvernement sur ses responsabilités sur la mise en place des dispositions nécessaires pour assurer le vote. Force est de constater un traitement inacceptable des élections professionnelles. Jamais de telles carences ne seraient tolérées lors d'élections politiques.

Le cas le plus emblématique est sans doute celui du scrutin des Directions départementales interministérielles, dont l'organisation relève du ministère de l'Intérieur. En raison notamment d'un taux d'erreur de plus de 25% dans les listes électorales, le scrutin électronique a été annulé et organisé en catastrophe à l'urne le 8 décembre dans des conditions inacceptables. Tout un symbole et un scandale s'agissant du ministère chargé de veiller à la bonne tenue des élections politiques.

Il conviendra de tirer les leçons de l'organisation de ce scrutin 2022 et du choix de confier massivement les opérations de vote à des prestataires privés. Il faudra d'ailleurs que la lumière soit faite sur le coût pour les finances publiques de ces prestations défectueuses.

Parce qu'elle est viscéralement attachée à la démocratie sociale, la CGT appelle les personnels de la Fonction publique à se saisir du scrutin.

Il s'agit de ne pas se faire voler l'expression démocratique pour des élections majeures dans le contexte économique et social. La participation la plus forte possible et l'expression du choix des personnels de la Fonction publique seront particulièrement significatives dans le contexte revendicatif de la période marqué en particulier par la bataille pour l'augmentation des salaires et pour la retraite à 60 ans.

Jusqu'à la dernière minute, militantes et militants de la CGT continueront de travailler à la réussite de ces élections.

Montreuil, le 6 décembre 2022